

# BROCANTE & Vide Grenier

de l'AS GENISSIEUX FOOT

## Dimanche 05 juillet 2020

┌ Bulletin d'inscription ┐  
└ Arrêté municipal n°2020-051 ┘

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_

NUMERO DE TELEPHONE : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_      MAIL : \_\_\_\_\_

Nombre de mètres réservés :  5 mètres linéaires soit 15€       10 mètres linéaires soit 30€  
 15 mètres linéaires soit 45€       20 mètres linéaires soit 60€  
 25 mètres linéaires soit 75€       30 mètres linéaires soit 90€

**A retourner au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2020 : en Mairie de Génissieux**

- Bulletin d'inscription Joindre au bulletin d'inscription :
- Photocopie de la carte d'identité (Recto / Verso) ou Photocopie de la carte professionnelle
- Chèque à l'ordre de l'association AS GENISSIEUX FOOT

**Attestation sur l'honneur pour un particulier.**

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_

Né(e) le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Domicilié(e) \_\_\_\_\_

**Déclare sur l'honneur de ne pas avoir de déjà participé à deux ventes au déballage dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels usagers.**

**Dans le cadre du règlement général de la protection des données, les informations recueillies sur ce formulaire sont collectées pour le Vide Grenier du 5 juillet 2020 et sont destinées uniquement au service administratif.**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signature :

# ASSOCIATION AS GÉNISSIEUX FOOT

Madame, Monsieur,

L'association AS GENISSIEUX FOOT organise une brocante/vidé-grenier le :

**DIMANCHE 05 JUILLET 2020**

**à GÉNISSIEUX**

Pour participer à cet évènement, remplissez le bulletin de participation ci-joint et n'oubliez pas de joindre pour votre enregistrement :

- Un chèque libellé à l'ordre de l'AS GÉNISSIEUX FOOT.  
Un emplacement vous sera attribué et vous sera adressé par courrier.
- La photocopie de la carte professionnelle
- La photocopie de la carte d'identité pour les particuliers

Le prix du stand est fixé à 15,00€ pour 5 mètres linéaires minimum (30€ pour 10m, 45€ pour 15m etc...)

Réservation à effectuer avant le 1<sup>er</sup> Juillet 2020.

**N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire car le nombre d'emplacements est limité.**

La mise en place se fera à partir de 6 heures jusqu'à 8h30. Tout emplacement non occupé à 8h30 deviendra disponible et proposé aux exposants en attente.

Tout au long de la journée, **une buvette vous sera proposé par l'ASG Foot**

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir,

Meilleurs sentiments.

Pour tout renseignement complémentaire : Mairie de GÉNISSIEUX  
Tel : 04 75 02 60 99

Arrêté municipal n° 2020-051

*Voir règlement au dos →*

**DIMANCHE 05 JUILLET 2020**

**BROCANTE / VIDE-GRENIER  
DE L'ASSOCIATION AS GÉNISSIEUX FOOT**

**REGLEMENT**

- Le vide grenier est ouvert à tous, professionnels et occasionnels, conformément aux lois en vigueur.
- Les exposants professionnels doivent être munis de leur carte professionnelle à jour, K.bis ou registre du commerce.
- Les exposants occasionnels doivent être munis d'une pièce d'identité.
- Les textes précisent que le particulier ne peut exposer que des objets personnels et usagés pour la revente.
- Sont interdits sur les stands : armes, alimentaire, animaux, plantes et articles neufs.
- Déballage à partir de 6 heures - emplacement réservé jusqu'à 8h30.
- Le prix du stand est fixé à 15,00€ pour 5 mètres linéaires minimum (30€ pour 10m, 45€ pour 15m etc...)
- Pour un problème de bon voisinage, prévoir entre les stands un espace de circulation.
- Les exposants sont placés par les organisateurs.
- Il est demandé de respecter les passages de sécurité (Pompiers, SAMU,...).
- Les exposants sont responsables de leur stand pendant toute la durée de la manifestation.
- L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.
- Les exposants sont tenus de nettoyer leur emplacement avant de partir - remballage à 19h.
- L'organisation ne prend pas la responsabilité des conditions atmosphériques (pas de remboursement).
- **Compte tenu de la crise sanitaire en cours, chaque exposant devra respecter les gestes barrières.**

INSCRIPTIONS : formulaire à télécharger sur [www.genissieux.fr](http://www.genissieux.fr)

Mairie de GÉNISSIEUX Tél. : 04 75 02 60 99

[mairie.genissieux@orange.fr](mailto:mairie.genissieux@orange.fr)

Arrêté municipal n° 2020-051